

La Bulletin Quotidien, 26 septembre 2011

Lundi 26 septembre 2011 **Bulletin Quotidien** Page 7

De fait, depuis les élections sénatoriales de 2001 et de 2004, la gauche a pris six départements à la droite, parmi ceux qui étaient leurs sénateurs hier : la Loire-Atlantique, l'Osse et la Seine-et-Marne en 2004, l'Indre-et-Loire et le Lot-et-Garonne en 2008, le Jura et les Pyrénées-Atlantiques en mars dernier. En outre, lors du dernier renouvellement cantonal, le Val-d'Oise, conquis par la gauche en 2008, est repassé à droite, retrouvant la configuration des élections sénatoriales de 2004.

A l'évidence, les victoires aux élections cantonales ont favorisé le PS. Il a ainsi gagné un siège en Loire-Atlantique, tandis que les Ecologistes obtiennent également un siège, et profite de la création d'un siège supplémentaire dans l'Osse pour conserver le siège pris en 2001 et en conquérir un nouveau. Les socialistes ont en outre gagné le siège créé dans la Loire. Dans le Nord, le PS gagne un siège, le PCF conserve ses deux élus, tandis que Mme Marie-Christine BLANDIN (EELV) est également réélue. Dans le Pas-de-Calais, les socialistes gagnent également un siège.

La gauche a en outre pris un siège dans les Pyrénées-Orientales où M. Christian BOURQUIN, président (DVC) du conseil régional de Languedoc-Roussillon, ancien président du conseil général, était élu dès le premier tour, avec le soutien du PS.

Dans les Yvelines, le PS compte désormais deux élus, l'ancien ministre Catherine TASCIA ayant été réélue, M. Philippe ENSOÏ étant quant à lui élu. Dans le département du président du Sénat, M. Gérard LARCHER, la droite perd donc un siège, payant ses divisions en dépit des efforts de M. LARCHER pour les éviter. Dans les Hauts-de-Seine, également dont M. Nicolas SARKOZY fut longtemps l'élu, la gauche gagne un siège, avec un élu EELV.

Le PS a également bénéficié de la bonne implantation de ses candidats sortants. Ainsi, dans le Loiret, l'ancien ministre Jean-Pierre SUIEUR (PS), avait été élu sénateur en septembre 2001, après avoir perdu la mairie d'Orléans, mais en profitant du scrutin proportionnel. Alors que le Loiret est revenu au scrutin majoritaire, M. SUIEUR, qui semblait battu, a été réélu au scrutin majoritaire et dès le premier tour, alors que le président du conseil général du Loiret, M. Eric DOLIGE (UMP), a dû attendre le second tour pour retrouver son siège. Le même cas de figure se retrouve dans le Morbihan.

Mme Odette HERVAUX (PS), élue en 2001 au scrutin proportionnel, a retrouvé son siège, au scrutin majoritaire, dès le premier tour, alors que les candidats UMP, en théorie favoris, ont été battus au second tour. Plusieurs autres départements ont connu des situations identiques. En Indre-et-Loire, le PS a gagné un siège par rapport à 2001, tandis que le PCF conservait le sien : dans ce département où la gauche a pris la majorité au conseil général, puis l'a emporté à Tours, elle détient désormais les trois sièges de sénateurs, la droite n'ayant plus aucun élu. Dans la Manche, M. Jean-Pierre GODFREY, élu en 2001 au scrutin proportionnel a conservé son siège au scrutin majoritaire, M. Jean BIZET (UMP) étant réélu, tandis que l'ancien ministre Philippe BAS (UMP) était élu. Dans les Pyrénées-Atlantiques, le passage au scrutin majoritaire n'a pas gêné le PS, qui a conservé son siège et obtenu un nouvel élu, profitant sans doute du passage à gauche du conseil général en mars dernier.

Dans le Lot-et-Garonne, dont le conseil général est passé à gauche, le PS a gagné un siège. A Saint-Pierre-et-Miquelon, la candidate socialiste, Mme Karine CLAIREAUX, maire de Saint-Pierre, l'a emporté dès le premier tour.

En revanche, en Moselle, le PS perd un siège, l'ancien ministre Jean-Pierre MASSERET, sénateur depuis 1983, président du conseil régional de Lorraine, qui figurait en 3^{ème} place sur la liste conduite par M. Jean-Marc TODESCHNI, n'est pas réélu.

Au sein de la gauche le PCF perd trois sièges, son groupe devant donc compter 21 membres. En revanche, les Ecologistes apparaissent comme les grands bénéficiaires du scrutin, avec dix sénateurs, contre quatre auparavant. Parmi les nouveaux élus figurent notamment M. Jean-Vincent PLACE dans l'Essonne.

